



HAL
open science

**Compte rendu de L'innovation, mais pour quoi faire ?
Essai sur un mythe économique, social et managérial,
Franck Aggeri, 2023**

Carole Ferret

► **To cite this version:**

Carole Ferret. Compte rendu de L'innovation, mais pour quoi faire ? Essai sur un mythe économique, social et managérial, Franck Aggeri, 2023. Natures Sciences Sociétés, 2024, 32 (3). hal-04872065

HAL Id: hal-04872065

<https://hal.science/hal-04872065v1>

Submitted on 7 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte rendu de Carole Ferret de *L'innovation, mais pour quoi faire ? Essai sur un mythe économique, social et managérial* de Franck Aggeri, à paraître dans *Natures Sciences Sociétés*, 32, 3, 2024, <https://www.nss-journal.org/fr/>

L'innovation, mais pour quoi faire ? Essai sur un mythe économique, social et managérial

Franck Aggeri

Éditions du Seuil, 2023, 255 p.

Innover est devenu une injonction inconditionnelle dans maints domaines, sans que soit questionné le bien-fondé de cette nécessité. Dans un livre assez court, mais foisonnant et très documenté, qui puise à plusieurs disciplines et à plusieurs champs des sciences économiques et sociales, Franck Aggeri, professeur de management à l'école des Mines, interroge avec bonheur et à propos cette évidence. Il dresse un tableau synthétique et clair des approches critiques de l'innovation, que je présenterai en le complétant de quelques réflexions personnelles¹.

L'ouvrage se compose de trois parties. La première porte sur l'extension progressive du domaine de l'innovation, qui devient une culture au cours du xx^e siècle, voire une religion, avec ses dogmes, et revêt les formes les plus diverses. La deuxième partie dévoile les effets pervers des innovations, notamment financières et managériales. Et la troisième, en bonne logique dialectique, vise à dépasser ces contradictions et cherche comment « innover autrement », en respectant un principe de responsabilité et en prônant la voie de la sobriété.

Reprenant l'étude de Benoît Godin (*L'innovation sous tension. Histoire d'un concept*, 2017), l'auteur nous révèle la polysémie et l'évolution sémantique du mot *innovation*, dérivé du grec, qui a vu se retourner sa connotation, naguère négative alors qu'aujourd'hui, un biais pro-innovation est partout patent. Pour citer un exemple glané au hasard de mes lectures, le ministère des Armées qui, en janvier 2024, organisait un colloque intitulé *Encourager l'innovation : pour une armée de l'Air et de l'Espace audacieuse, agile, ouverte et connectée*, aurait bien du mal à comprendre cette prise de position exprimée en 1842 par le lieutenant-général Oudinot : « Éloignés de tout esprit d'innovation, persuadés que l'industrie chevaline réclame de la suite et de la persévérance, convaincus enfin que le système des remontes,

¹ Je remercie Sébastien Lechevalier de La fondation France-Japon de m'avoir invitée à en discuter autour d'une table ronde en compagnie de l'auteur, de Boris Hauray et de Pascal Petit.

consacré par l'ordonnance du 11 avril 1831, renferme le germe de toutes les améliorations² [...] ».

Un temps devancée par l'*invention*, rattachée au domaine technique et considérée comme moteur du progrès au XIX^e siècle, l'innovation a successivement envahi toutes les sphères, d'abord dans les faits puis dans les discours : non seulement technique, mais aussi managériale, financière, politique, pédagogique, sociale. F. Aggeri retrace les grandes étapes de cette conquête idéologique.

Issu de l'idée que les révolutions industrielles ont été le fruit d'une succession d'innovations techniques, s'est forgé, au XX^e siècle, un modèle d'abord linéaire de l'innovation, appuyée sur l'activité de recherche (fondamentale et appliquée) et de développement. Après la crise économique des années 1970, la critique néolibérale de la technocratie et de la planification a mis en avant des clusters ou pôles de compétitivité et prôné une innovation dite « ouverte » ou, plus précisément, externe, soit extérieure à l'entreprise (les bonnes idées venant des usagers, des universités, des start-up), disruptive et rapide, censée plus efficace dans un environnement incertain. Dans le domaine du management, l'innovation par projets, planifiée et contrôlée (incarquée par la figure de Robert McNamara, chez Ford, puis au ministère de la Défense), cède la place, dans les années 1980, au *lean management* (inspiré de l'exemple japonais de Toyota) ou « gestion au plus juste », plus flexible, enrichie constamment de retours d'expérience. Ces deux modes de gestion correspondraient, dans les termes de mon anthropologie de l'action, à l'opposition entre action *a priori*, programmée, standardisée, et action *a posteriori*, opportuniste³. Cette dernière catégorie pourrait également qualifier l'innovation dite « frugale » : se contentant de peu et improvisée, de l'ordre de la débrouillardise et du bricolage.

Aujourd'hui, l'innovation se veut surtout créative. Par l'emploi d'une novlangue spécifique, son modèle s'étend au domaine public. Elle s'affiche « verte », « bonne » (*Tech for Good*) et même « sociale » ou plus exactement sociétale, dans un ensemble hétéroclite qui regroupe les microcrédits, l'*open data*, l'économie circulaire, les circuits courts, les réseaux d'entraide, etc.

² Oudinot N., 1842. *Rapport sur les remontes de l'armée par la commission spéciale des remontes*, Paris, Imprimerie royale.

³ Ferret C., 2014. « Towards an anthropology of action: from pastoral techniques to modes of action », *Journal of Material Culture*, 19, 3, 279-302, <https://doi.org/10.1177/1359183514540065>.

Mais, quel qu'en ait été l'avatar, l'innovation a continué, en dépit de ses métamorphoses, à être vue comme un bien en soi, une fin plus qu'un moyen. Aussi la question que pose ce livre « pour quoi faire ? » en deux mots, soulève-t-elle une interrogation tout à fait légitime.

L'auteur s'attache ensuite à rendre visibles et à décrire les effets indésirables de l'innovation (transferts de pollution, crises financières, risques psychosociaux liés à la dégradation des conditions de travail), dans une approche qui tend à assimiler la critique de l'innovation à la critique de la croissance. Il rejoint les voix innombrables qui dénoncent les conséquences délétères de l'Anthropocène. Ainsi formulé, le réquisitoire est récent, mais les innovations ont eu leurs détracteurs dès les XVIII^e-XIX^e siècles, comme l'a montré Jean-Baptiste Fressoz dans *L'Apocalypse joyeuse* (2016), imposant de recourir à des dispositifs pour les rendre acceptables. Or les normes sanitaires et environnementales, édictées avec retard, sont toujours susceptibles d'être contournées (scandale Volkswagen en 2015). Le véhicule électrique, par exemple, n'est une innovation vraiment écologique qu'à condition de négliger une partie de ses impacts, en amont (production d'électricité) et en aval (recyclage des batteries) de son usage. Quant aux innovations financières, elles tendent à transformer toute chose en actif financier, accroissant la volatilité des marchés et amplifiant les bulles spéculatives. La finance verte enfin ressortit au *greenwashing*.

Dans la troisième partie, F. Aggeri se départ de son regard critique pour proposer des solutions, dans deux directions qu'il juge souhaitables : une éthique de la responsabilité, inspirée par Hans Jonas (*Le Principe responsabilité*, [1979] 2013), collective et portant sur l'avenir ; une sobriété, telle que définie dans l'ouvrage dirigé par Valérie Guillard (*Du gaspillage à la sobriété. Avoir moins et vivre mieux ?*, 2019), qui fait un usage économe et modéré des ressources, désormais reconnues comme épuisables. De manière générale, privilégier la maintenance et la durabilité sur la création disruptive serait alors, selon moi, une manière de favoriser l'action continue sur l'action discontinu⁴. Les pistes envisagées par l'auteur (principe du pollueur-payeur ; comptabilité en triple capital : financier/humain/environnemental ; démocratisation de la gouvernance de l'innovation ; protection des communs mondiaux ; lutte contre l'obsolescence programmée ; low-tech ; économie circulaire – plus précisément, à circularité forte) se heurtent cependant à plusieurs obstacles. Les incitations et régulations (même co- : responsabilité élargie du producteur ou auto- : responsabilité sociétale des entreprises) ont des effets limités. Comment sanctionner juridiquement les impacts futurs présumés des innovations, non encore advenus et largement imprévisibles ? Autre (fausse ?) bonne idée : la vente de produits couplés à des services

⁴ Ferret C., 2014. *Ibid.*

(économie de la fonctionnalité) risque selon moi de rendre captifs les usagers, en les privant de leur savoir-faire et de leur maîtrise du fonctionnement des choses, comme ce fut le cas en agriculture intensive.

Après avoir critiqué l'innovation, puis suggéré comment innover autrement, l'auteur conclut en affirmant qu'on ne peut pas faire autrement que d'innover. Si l'idéologie du progrès linéaire et universel est remise en cause de longue date, elle n'a pas entraîné dans sa chute l'injonction à innover. Pourtant, l'axiome de l'innovation comme fin en soi suppose que le changement qu'elle entraîne va nécessairement, toute protéiforme qu'elle puisse être, vers le mieux et correspond donc à un progrès. Ce paradoxe n'est pas relevé par l'auteur, qui note néanmoins que les effets pervers de l'innovation sont appelés à être effacés par ... l'innovation, dans une circularité qui en fait une panacée. Reste donc aussi à s'interroger « pourquoi innover ? », en un mot cette fois.

Innover consiste à « introduire du neuf dans quelque chose qui a un caractère bien établi⁵ ». Il ne s'agit donc pas de création *ex nihilo* ni de révolution faisant table rase du passé, mais d'un compromis revenant à mettre du neuf dans du vieux. Si la *réforme*, aujourd'hui un peu passée de mode dans les discours politiques, se situe principalement en référence au passé, l'*innovation*, désormais omniprésente, met davantage l'accent sur la nouveauté.

En anthropologie sociale, la technologie, conçue littéralement comme « étude des techniques », reprend la définition par Marcel Mauss de la technique comme un « acte traditionnel efficace⁶ » et exclut donc *a priori* l'innovation, ainsi que l'ont relevé François Sigaut⁷ et Georges Guille-Escuret⁸. David Edgerton, exposant dix thèses sur histoire des techniques⁹, déplore le privilège indu accordé à l'histoire de l'innovation sur celle des techniques en usage, qu'il juge plus cruciale pour la compréhension de l'histoire sociale.

Pour Joseph Schumpeter, principal théoricien de l'innovation¹⁰, le capitalisme doit être analysé en termes dynamiques, car son fonctionnement est cyclique, scandé par des crises liées à l'introduction de grappes d'innovations, dont les combinaisons deviennent obsolètes (textile en 1790-1850 ; chemin de fer, acier, vapeur en 1850-1896 ; électricité, chimie en 1896-1940, etc.). Ce système capitaliste est condamné à terme, lorsque se bureaucratisera la fonction des entrepreneurs, dont le rôle est d'introduire les innovations. Cette introduction s'opère suivant

⁵ Selon la définition du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), www.cnrtl.fr/definition/innover.

⁶ Mauss M., 1935. « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie normale et pathologique*, XXXII, 3-4, 271-393.

⁷ Sigaut F., 2002. « La formule de Mauss ». *Techniques et culture*, 40, 153-168.

⁸ Guille-Escuret G., 2004. « Les techniques, entre tradition et intention », *Techniques et culture*, 42, 97-109.

⁹ Edgerton D., 1998. « De l'innovation aux usages. Dix thèses éclectiques sur l'histoire des techniques », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 53, 4, 815-837.

¹⁰ Schumpeter J. [1911] 1935. *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz ; Schumpeter J. [1942] 1983. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.

un processus de destruction créatrice, récemment vanté par Philippe Aghion, Céline Antonin et Simon Bunel (*Le pouvoir de la destruction créatrice*, 2020), dans une approche néolibérale amplement critiquée ici par F. Aggeri. J'ajouterai que ce modèle interprétatif est imprégné par la métaphore biologique de l'évolution d'un organisme, dont Alain Testart¹¹ a démontré l'inadaptation pour penser l'évolution des sociétés, notamment parce que l'analogie entre innovation et mutation biologique n'est pas épistémologiquement valide.

La destruction créatrice incarne parfaitement, pour F. Aggeri, la rhétorique de l'innovation qu'il dénonce : moteur du capitalisme, elle permettrait un renouvellement permanent et une croissance ininterrompue. Dans mon interprétation de l'anthropologie de l'action¹², elle correspond à une action contraire, dont l'effet se retourne, détruisant pour créer, toujours plus et toujours mieux.

Il convient d'ailleurs de noter que la théorie de Schumpeter ne correspond pas univoquement à un schéma linéaire de l'innovation, car la temporalité du capitalisme y a un caractère cyclique. À ce propos, l'analyse de la culture de l'innovation pourrait en outre susciter une réflexion plus poussée sur les temporalités, s'inspirant des travaux de François Hartog sur les régimes d'historicité, tant l'innovation semble demeurer liée au futurisme de la modernité.

À lire les propositions d'innovations responsables et sobres auxquelles l'auteur appelle dans la troisième partie, le lecteur ne peut s'empêcher de craindre qu'elles ne s'avèrent ressembler à celles décrites dans la deuxième partie, ambivalentes sous des atours vertueux, en raison d'effets pervers encore insoupçonnés.

Le lecteur se demande alors si, par esprit de suite, il ne conviendrait pas d'aller plus loin que l'auteur dans sa conclusion. En effet, prôner une innovation responsable n'est pas sortir de la culture de l'innovation – mais plutôt se contenter de réformer les manières d'innover. N'est-il pas temps de rompre avec le culte de la croissance ? Faut-il persister à employer le mot si galvaudé d'*innovation* qui, comme souvent, tient une bonne part de son succès à son indétermination sémantique ? Une autre part revient au caractère quasi magique des effets qu'il désigne : innover permettrait de résoudre l'équation du changement, de faire du neuf avec du vieux, d'obtenir plus en accordant moins, de créer en détruisant, de trouver le meilleur en se débarrassant du mauvais.

Dans *Quoi de neuf ?*¹³, livre qui n'est pas cité ici, David Edgerton remet plus fondamentalement en cause l'axiome de l'innovation à tout prix. « Les appels à l'innovation

¹¹ Testart A., 2011. « Les modèles biologiques sont-ils utiles pour penser l'évolution des sociétés ? », *Préhistoires Méditerranéennes*, 2.

¹² Ferret C., 2014. *Ibid.*

¹³ Edgerton D., 2013. *Quoi de neuf ? Du rôle des techniques dans l'histoire globale*, Paris, éditions du Seuil. Traduit de *The shock of the old. Technology and global history since 1900*, London, Profile Books, 2006.

sont, paradoxalement, une manière courante d'éviter le changement lorsqu'il n'est pas souhaité. L'argument selon lequel la science et les techniques du futur résoudre le problème du réchauffement climatique en est un exemple ». En un mot, innover pour ne pas changer. Il faut espérer, pour le bien de la planète et l'avenir de l'humanité, que l'avenir détrompera Edgerton. Ou que soient vraiment opérés de profonds changements, quelle qu'en soit l'étiquette.

Carole Ferret

(CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris, France)

carole.ferret@college-de-france.fr